

BARBY

avec vous



La Monfèrine rénovée

AVRIL 2025





le mot du Maire Christophe Pierreton

Chères Barbysiennes chers Barbysiens,
Le printemps est arrivé, sa douceur, les arbres en fleurs nous donnent envie de profiter de la nature. Afin de préserver notre environnement et notre cadre de vie, il nous faut bien sûr continuer ces gestes du quotidien, économiser l'eau, trier nos déchets, utiliser les modes de déplacement doux...

Concernant les mobilités, vous avez la possibilité de répondre à deux enquêtes que vous retrouverez dans ce numéro, l'une sur l'auto partage avec Citiz et l'autre avec la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) sur la pratique du vélo. J'espère que vous serez nombreux à répondre à ces enquêtes afin d'engager le développement de nouveaux services.

Dernièrement, vous avez participé au recensement de la population, et je tiens à vous remercier ainsi que l'ensemble des agents recenseurs. Le fort taux de retour a permis des statistiques précises et complètes.

Au sujet de la maison médicale, le calendrier des travaux respecte les délais prévus. Le bâtiment devrait donc ouvrir fin août ou début septembre. Les modules seront enlevés définitivement dans l'été. Ils ont permis d'enchaîner les différents chantiers pendant une période de 4 ans et demi. Le chantier de la Monférine s'est terminé le 28 février, après plus de 12 années en site occupé. L'inauguration de l'extension et réhabilitation est fixée au jeudi 15 mai.

Une délégation va partir fin mai en Roumanie dans le cadre de notre jumelage avec Ilva Mica. Cela sera l'occasion de favoriser la fraternité entre les peuples dans cette période de tension internationale. Pour marquer les 35 ans d'amitié qui lient Barby à Ilva Mica, deux oiseaux seront installés sur la place de la mairie, dans les prochaines semaines.

Avec les premières chaleurs, il nous faut nous préparer à lutter contre le moustique tigre. Une réunion publique sera organisée le mercredi 4 juin.

Le relais postal tenu par le Café associatif « Au Bonheur d'une Pause » va changer de lieu. À partir du 1^{er} mai, c'est au Vival que vous retrouverez ce service. Je tiens à remercier toute l'équipe de l'association qui a toujours accueilli ses clients avec le sourire et la bonne humeur.

Nous avons pris l'habitude maintenant de vous rencontrer lors des réunions de quartier « Mairie Mobile » et je serai très heureux, avec les élus de mon équipe, de vous retrouver au mois de mai pour échanger à nouveau avec vous. Nous aurons aussi l'occasion de partager des moments conviviaux et festifs lors de nos événements emblématiques comme Festi'Malatray, Barby en fête, les Failles ou encore la fête de la musique. Nous vous attendons nombreux.

*Pages 4 et 5
Budget*

*Pages 6 et 7
Mobilités et Transports*

*Page 11
La Monférine*

*Pages 14 et 15
Infos diverses
communales*



VOS INTERLOCUTEURS EN MAIRIE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DGS
Pascale DEVYS

PÔLE SERVICE POPULATION

Responsable Service à la Population
(en cours de recrutement)

**Accueil – Etat Civil
Associations**
Alexandra Steffen

**Accueil – Affaires
Générales**
Isabelle Pramaggiore

PÔLE RESSOURCES

Finances
Sylvie Selleri

Ressources Humaines
Caroline Peyrille

PÔLE CULTURE

Bibliothèque
Claire Plazanet – Morgane Baladi

PÔLE ENFANCE-EDUCATION

Responsable Enfance-Education
Pierre Cottier

PÔLE TECHNIQUE

Directeur des Services Techniques
Emilien Delattre

**Assistance ST &
Urbanisme**
Blandine Nouais

Chargé mission DGS
Johann Godallier

NOUVEAUX HORAIRES d'ouverture de la MAIRIE

Lundi - Mardi - Jeudi
de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30
Mercredi de 8h30 à 11h30
Vendredi de 8h30 à 11h30
et de 14h à 17h

*Pascale Devys, Nouvelle Directrice Générale des Services
(en haut de la photo)*





BUDGET

« La gestion attentive et rigoureuse de nos finances nous a permis d'investir massivement tout au long du mandat, au bénéfice des Barbysiens, tout en maintenant notre endettement à un niveau particulièrement faible; la recherche active de subventions a été, de ce point de vue, déterminante »



Libérata Cortese, Adjointe déléguée aux finances

Lors des conseils municipaux du 17 février 2025 et du 7 avril 2025, les budgets 2025 de la commune (budget principal, budget photovoltaïque et budget réseau de chaleur bois) ainsi que les comptes financiers uniques 2024 ont été présentés et adoptés à l'unanimité.

Compte financier unique 2024

Les recettes fiscales ont progressé de près de 14 % (augmentation du taux de la taxe foncier bâti et prise en compte des nouvelles constructions).

Les reversements de Grand Chambéry et les dotations de l'état sont restés stables.

La commune a encaissé une partie des indemnités liées au sinistre (près de 300000 €).

Les dépenses de fonctionnement sur 2024 ont augmenté

de près de 9 % du fait notamment d'opérations de retraitement comptable exceptionnels.

Certains postes de dépenses comme l'énergie ou les assurances progressent de manière sensible.

Les frais de personnel ont augmenté de manière très modérée.

La capacité d'autofinancement est limitée du fait des dépenses de fonctionnement exceptionnelles liées aux chantiers passés et en cours (modules de chantier pour la maison médicale et l'école maternelle).

En 2024, les dépenses d'investissement réalisées se sont élevées à 1.7 million d'euros. Les plus importantes réalisations sont : la rénovation du bâtiment Les Mouettes et les travaux d'extension de crèche.

Recettes de fonctionnement en K €		Dépenses de fonctionnement en K €	
Taxes foncières	1 462	Eau - Chauffage - Électricité	266
Autres recettes fiscales	135	Achat fournitures diverses	75
Reversement État	593	Modules de chantier	100
Reversement Grand Chambéry	409	Entretien bâtiments - Voirie	96
Vente de produits	219	Assurance - Restauration scolaire	168
Indemnités de sinistre	319	Services extérieurs divers	491
Autres recettes	380	Charges de personnel	1 318
		Contributions et subventions versées	222
		Autres charges de gestion courante	300
Total fonctionnement recettes	3 517	Total fonctionnement dépenses	3 037
Recettes d'investissement en K €		Dépenses d'investissement en K €	
FCTVA - Taxe d'aménagement	718	Investissements récurrents	168
Subventions	648	Investissements structurants	1 581
Amortissements	119	Remboursement capital emprunt	13
Prêt CAF taux 0 % Centre de loisirs	200	Remboursement EPFL Acquisitions foncières	200
Remboursement créances	401	Autres dépenses	15
Réserves	135	Solde déficitaire exercice antérieur	30
Total investissement recettes	2 221	Total investissement dépenses	2 007



BUDGET

Budget primitif 2025

Le conseil municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition

- Taxe foncière: 30,82 %
- Taxe foncière non bâtie: 56,77 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires): 10,06 %

Le montant des nouvelles opérations d'investissement budgétisées en 2025 est de 1.4 million d'euros

Les dépenses d'investissement concerneront principalement l'extension et la rénovation de la maison médicale, la désimperméabilisation de la cour de l'école maternelle, des travaux dans les cimetières

avec l'installation notamment de 3 columbariums supplémentaires pour répondre aux demandes, le lancement de la phase études du projet de Centre Bourg II, des travaux portant sur différentes voiries.

Un emprunt de 400 K€ est prévu pour le financement de la maison médicale, les loyers perçus à l'issue des travaux permettront de couvrir en partie les charges financières liées à ce prêt. Le niveau de l'endettement reste particulièrement faible.

La recherche de subventions se poursuivra de manière active et soutenue notamment pour les projets les plus structurants.

Recettes de fonctionnement en K €		Dépenses de fonctionnement en K €	
Taxes foncières	1 513	Eau - Chauffage - Électricité	266
Autres recettes fiscales	75	Achat fournitures diverses	82
Reversement État	583	Location modules	39
Reversement Grand Chambéry	409	Entretien bâtiments - Voirie	97
Vente de produits	239	Assurance - Restauration scolaire	174
Autres recettes	293	Services extérieurs divers	269
Réserves - Épargne	480	Charges de personnel	1 398
		Contributions et subventions versées	258
		Autofinancement investissement	637
		Autres charges de gestion courante	372
Total fonctionnement recettes	3 592	Total fonctionnement dépenses	3 592
Recettes d'investissement en K €		Dépenses d'investissement en K €	
FCTVA - Taxe d'aménagement	317	Investissements récurrents	579
Subventions	679	Investissements structurants Maison médicale, budget vert, cimetière	1 425
Produit de cession	75	Remboursement capital emprunt	36
Prêt travaux maison médicale	400	Remboursement EPFL Acquisitions foncières	283
Réserves	213		
Autofinancement fonctionnement	637		
Total investissement recettes	2 322	Total investissement dépenses	2 322

Pour aller plus loin > notes de présentation ainsi que documents budgétaires en ligne sur le site internet de la commune www.barby73.fr



ÉTUDE DE MOBILITÉ SUR L'ENTRÉE DU CENTRE-VILLE

Cette étude, menée par le Cabinet ARTER, a porté sur l'entrée du centre-ville de la commune qui a été considérablement transformée par le projet de Centre Bourg I.

Le but de cette réflexion a été :

- d'objectiver les évolutions par des observations avant et après
- de recueillir l'avis des usagers
- d'évaluer des pistes d'amélioration
- d'effectuer des diagnostics
- de présenter des préconisations.

Cette conclusion a été présentée lors de la réunion publique le 17 décembre dernier. Elle confirme le choix des sens de circulation en vigueur depuis plusieurs mois.

Néanmoins, des recommandations ont été émises afin d'améliorer plusieurs points, notamment ceux de la sécurisation de certains carrefours. Ces améliorations se feront en collaboration avec Grand Chambéry, en charge des voiries d'intérêt communautaire.

- Aménager une traversée piétonne sur la rue Paul Chevalier et contraindre les vitesses.
- Améliorer la connexion cyclable Barby <> La Ravoire par l'avenue Paul Chevalier
- Renforcement de la modération de la vitesse sur la rue du Chemin Neuf
- Sécurisation de la traversée piétonne située à l'est de l'avenue d'Oncieu de La Bâtie



Aménagement d'une traversée piétonne sur la rue Paul Chevalier



Sécurisation de la traversée piétonne au carrefour Av. principale/ Av. d'Oncieu



MOBILITÉS ET TRANSPORTS

Le PEDIBUS de Barby, inauguré dans la joie et la bonne humeur

Fin 2024, des parents habitant le quartier du Grand Clos ont initié un pédibus. Chaque jour, une dizaine de parents se relaient pour accompagner leurs enfants jusqu'aux écoles, pour un petit quart d'heure de marche. De même pour le retour à la sortie d'école. Après une phase de test, le pédibus a été inauguré mardi 21 janvier, en présence d'élus de la commune.

Les enfants ont accroché avec fierté les affiches de la ligne devant leur école et les panneaux aux arrêts jalonnant le parcours. Sur le haut des escaliers menant au Grand Clos, un goûter attendait tout ce petit monde. Pour eux, les avantages sont nombreux : un bol d'air et un peu d'exercice avant ou après la classe, un temps convivial avec les copains du quartier et un gain de temps pour les parents, les jours où ils n'accompagnent pas le pédibus.

Devant l'école aussi tout le monde est gagnant : quelques voitures en moins, c'est une baisse de la pollution, du trafic, du bruit, de l'occupation du parking, etc. Sur l'agglomération chambérienne, la création des lignes pédibus et vélobus est soutenue par l'équipe Synchro Jeunes, dans le cadre de la politique mobilité de Grand Chambéry. Grand Chambéry met à disposition de toutes les lignes du territoire des chasubles pour les accompagnateurs et des brassards pour les enfants, pour une bonne visibilité. Intéressé par la ligne du Grand Clos, pour inscrire votre enfant ou vous-même en tant qu'accompagnateur bénévole ? **Contactez la mairie de Barby au 04 79 33 08 51.**

Intéressé pour lancer une nouvelle ligne sur l'agglomération ? **Contactez Synchro Jeunes au 07 66 89 72 30 ou synchro.scolaire@agence-ecomobilite.fr (synchro.granchambery.fr/espace-scolaire)**



Baromètre FUB – Fédération Française des Usagers de la Bicyclette

La FUB lance la quatrième édition de l'enquête nationale « Baromètre vélo » !

Pensez-vous que Barby est favorable à la pratique du vélo ? En quelle position du classement se trouvera votre commune ? L'enquête le déterminera et votre participation est essentielle !

Cyclistes et non-cyclistes de Barby sont invités à répondre pour exprimer leur ressenti lors de leurs déplacements

à vélo. Les résultats donneront lieu à un classement des communes cyclables et détermineront si Barby est faite pour le vélo ! 🚲

Vous vous déplacez à vélo et souhaitez indiquer votre opinion sur la qualité des aménagements et services vélo à Barby : Faut-il ajouter du stationnement vélo, conserver les bandes cyclables ou pérenniser les aménagements temporaires ? C'est possible en répondant au #BarometreVelo2025 !

🚲 **Donnez votre avis sur www.barometre-velo.fr et partagez l'enquête autour de vous avant le 2 juin !**



LE CHALLENGE MOBILITÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Chaque année, la Région, en partenariat avec les collectivités locales, propose aux employeurs d'organiser le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité. Cet événement permet aux salariés d'expérimenter des solutions alternatives à la voiture solo pour leur trajet du quotidien. Ce challenge mobilité aura lieu le 5 juin 2025 et il s'agit cette année de la 15^{ème} édition de cet évènement !

Chaque établissement comptabilise les salariés venus au travail en modes actifs ou partagés : marche, vélo, transports en commun, train, covoiturage, télétravail. Des lots sont à gagner au niveau régional et départemental pour les établissements avec le plus fort taux de participation.

En 2024, ce sont 339 établissements qui ont joué le jeu en Savoie et Haute-Savoie ; plus de 9800 salariés ont parcouru 139000 km pour se rendre au travail autrement qu'en voiture individuelle.

COMMENT PARTICIPER ?

Entreprises, collectivités, associations, établissements scolaires...

Vous pouvez tous participer en vous inscrivant sur le site internet :

<http://challengemobilite.auvergnhonealpes.fr>

CITIZ

Répondez au sondage sur le développement de l'autopartage à Barby

<https://alpes-loire.citiz.coop/>





LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES DE GRAND CHAMBÉRY

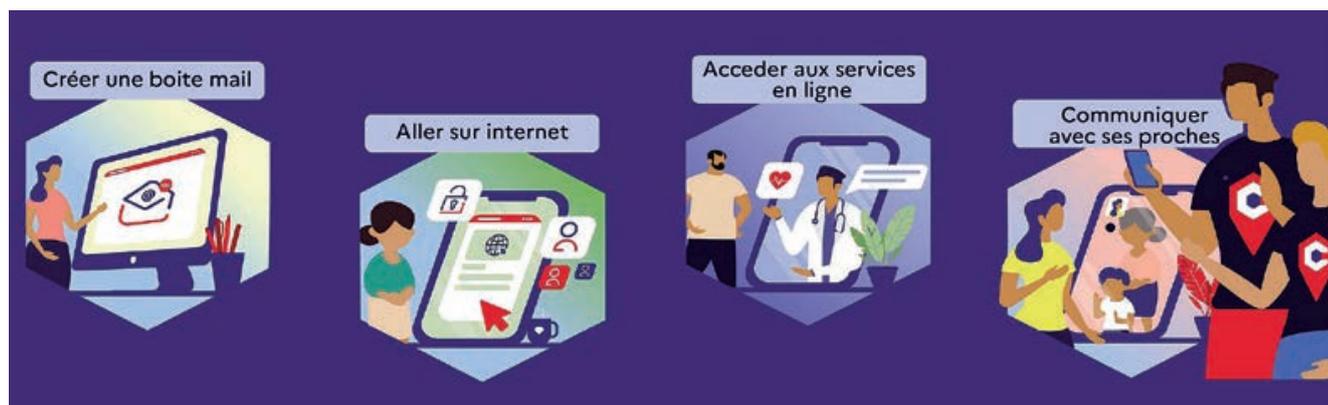
UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR TOUS !

Ordinateur, tablette, smartphone, des outils numériques complexes...

Les conseillers numériques sont disponibles pour aider les jeunes, les adultes et les seniors à surmonter les obstacles dans leur quotidien avec le numérique, en proposant des permanences collectives, individuelles, et des ateliers numériques plus ludiques, personnalisés et adaptés à chaque profil.



Les permanences numériques individuelles, sont organisées à la bibliothèque « Les Mille feuillets ». Durant deux heures, ces prises en charges individualisées sont ouvertes à tous sans rendez-vous.



Pour répondre à tous types de besoins, bien utiliser son smartphone, gérer ses mails, prendre en main son ordinateur, gérer ses photos... la conseillère numérique dispose de l'équipement matériel pour éventuellement assister l'utilisateur. Mais le public peut apporter son propre matériel numérique avec lequel il se sent plus en confiance.

La forte fréquentation due à la demande croissante, en particulier face à la dématérialisation des services publics, peut entraîner des délais d'attente. Cette affluence témoigne de la nécessité d'un accompagnement renforcé pour les personnes exclues du numérique, qui peuvent rencontrer des difficultés pour s'adapter à cette nouvelle ère numérique.

Pendant les vacances scolaires, sont proposés également des ateliers numériques plus ludiques et artistiques destinés aux enfants.

Ces activités offrent une approche créative et interactive du numérique à travers des logiciels de dessin, des tablettes, des histoires interactives, des jeux éducatifs. Conçus pour être accessibles et divertissants, ces moments d'apprentissage permettent aux enfants de s'épanouir tout en découvrant les nombreuses possibilités offertes par le numérique.



Vous aider à mieux vivre avec le numérique 😊
grandchambery.fr/conseillersnumeriques
Bibliothèque Les Mille Feuillets
Plus d'infos au : 04 79 71 35 79



ZOOM SUR LE SERVICE URBANISME DE LA COMMUNE

« Vous envisagez de construire, d'apporter des modifications extérieures à votre habitat. Vous souhaitez déposer un permis de construire, une déclaration préalable... Voici quelques recommandations à suivre »



Cécile BEGARD, Conseillère déléguée à l'urbanisme

La commune s'assure la collaboration d'un **ARCHITECTE CONSEIL** dont le rôle est d'intervenir en amont du dépôt de la demande d'autorisation d'un projet déjà esquissé. Ce technicien délivre des conseils et des informations et assure des permanences en mairie. Ce service est gratuit pour les administrés.

Permis de construire ou déclaration préalable ?

Un **permis de construire PC** est une autorisation administrative délivrée par la mairie. Il permet de réaliser des travaux de construction, d'extension, ou de modification d'un bâtiment.

Exemples :

Construction de maison individuelle, travaux de construction, d'agrandissement, d'extension, de surélévation, d'aménagement de combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure ou égale à 40 m², aménagement extérieur d'annexes ou abris avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure ou égale à 20 m², construction de piscine...

Une **déclaration préalable DP** est une démarche administrative simplifiée par rapport au permis de construire. Elle concerne des travaux de moindre envergure qui ne modifient pas de manière significative la structure ou l'aspect d'un bâtiment.

Exemples :

La surface de plancher ou d'emprise au sol de votre projet est inférieure à 20 m² pour les annexes et abris de jardin et inférieure à 40 m² pour les extensions, terrasses, la modification de l'aspect extérieur: travaux sur la façade, pose de fenêtres de toit et panneaux solaires, ravalement, l'aménagement de terrain: création d'une clôture...

La **constitution du dossier** comporte un certain nombre de documents suivant le type de demande. Vous trouverez sur le site internet de la mairie <http://www.barby73.fr/> dans la rubrique urbanisme la liste des pièces à fournir. Les demandes de PC ou de DP peuvent contenir plusieurs types de travaux.



VOS DÉMARCHES D'URBANISME

EN LIGNE !

- > Certificat d'urbanisme
- > Déclaration préalable
- > Permis d'aménager
- > Permis de construire
- > Permis de démolir
- > Déclaration d'intention d'aliéner

À partir du 1^{er} mars 2022

Laissez-vous guider !



www.urbanisme.grandchambery.fr

Mairie de
Barby

La dépose du dossier

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme doivent être déposées de manière dématérialisée sur la plateforme : <https://urbanisme.grandchambery.fr>

La **dématérialisation** vise à simplifier et accélérer les démarches pour les usagers, mais aussi à faciliter le traitement des demandes et à améliorer la transparence. Néanmoins, la dépose sous forme papier reste pour l'instant acceptée à l'accueil de la mairie.

Pour information, l'instruction d'un permis de construire coûte 160 €, celle d'une déclaration préalable 80 €, à la charge de la commune.



AMENAGEMENTS ET TRAVAUX

Centre Bourg II

L'année 2025 marque une étape importante dans la réalisation de la future salle polyvalente et l'aménagement global du site. Plusieurs actions structurantes sont au programme :

- Validation du programme de construction de la nouvelle salle polyvalente
- Lancement du concours d'architecture pour concevoir un équipement moderne et adapté aux besoins des habitants
- Consultation pour la sélection de l'équipe de Maîtrise d'œuvre, en charge de la conception et du suivi des travaux d'aménagement
- Dépôt du permis d'aménager, une étape administrative essentielle pour le bon déroulement du projet

En parallèle, des groupes de travail participatifs sont mis en place pour associer les habitants et les acteurs locaux aux réflexions sur :

- Le logement et l'habitat
- Les espaces sportifs
- L'aménagement de l'espace public

Si vous souhaitez intégrer un ou plusieurs groupes de travail participatifs, contactez l'accueil de la mairie au 04 79 33 08 51 ou mairie@barby73.fr

Enfin, un travail approfondi sur le budget pré-opérationnel est en cours afin d'optimiser le financement du projet et d'assurer sa faisabilité.

L'année 2026 verra des avancées majeures :

- Sélection de l'équipe pour la salle polyvalente et lancement des démarches administratives et techniques
- Choix des promoteurs pour la construction des nouveaux logements
- Validation du projet d'aménagement global et réorganisation des équipements sportifs



Désimperméabilisation de la cour d'école maternelle

Les études pour la désimperméabilisation de la cour d'école sont en cours. La commune prévoit de consulter les entreprises courant avril, afin de réaliser les travaux durant l'été, pendant la fermeture de l'école.

Ce projet inclut une renaturation complète des extérieurs pour réaménager les différents espaces destinés aux enfants. L'objectif est de leur offrir des zones variées : aires de jeux, espaces de détente, lieux de manipulation et de cachette, ainsi que des circuits adaptés aux vélos et trottinettes.

Maison médicale

Les travaux progressent conformément au planning. Les panneaux photovoltaïques sont installés et le bardage extérieur est en cours de pose. Il reste encore plusieurs étapes à réaliser, notamment l'installation des sols, des faux plafonds, la peinture ainsi que la pose des revêtements en carrelage et faïence.

La fin des travaux est prévue pour juin 2025, avec un déménagement envisagé durant l'été. L'ouverture des nouveaux locaux est prévue pour la rentrée de septembre.

Visite des élus à la maison médicale



Nouveau cimetière

3 nouveaux columbariums de 8 cases chacun seront installés très prochainement.

Toilettes publiques – Parking de l'église

Les travaux de construction des sanitaires publics PMR situés sur le parking de l'église sont désormais achevés. Cet équipement permet aujourd'hui de mettre à disposition des équipements modernes et accessibles à tous. L'accès sera automatiquement déverrouillé entre 7h et 19h.





« LA MONFÉRINE » TOTALEMENT OPÉRATIONNELLE

C.C.A.S.
Centre Communal d'Action Sociale

LA MONFERINE

EHPAD
Établissement d'Hébergement pour
Personnes Âgées

**RÉSIDENCE
AUTONOMIE**

Service d'aide à domicile
Intervention sur les communes de
Barby, St Alban-Leyse, La Ravoire,
Challes-les-Eaux

43 lits
dont une unité Alzheimer de 12 lits
avec espace collectif
et jardin de déambulation

43 appartements

12 années consécutives de travaux ont été nécessaires pour garantir en permanence la tranquillité et la sécurité des résidents. L'établissement a continué d'accueillir les familles sans interruption sur toute la durée des travaux. Tous les locaux ont fait l'objet d'une rénovation, qu'il s'agisse des chambres, des appartements, des espaces de circulation et de tous les espaces collectifs.

De nouveaux espaces collectifs ont aussi été créés : une laverie en accès libre au quatrième étage pour la Résidence Autonomie, un espace kiné au troisième étage, un salon de coiffure au deuxième et un espace d'accueil pour les familles au premier étage.

Personnels :

- administratifs : 5
- soignants : 25
- hôteliers : 12
- aides à domicile : 9
- animatrice : 1

Budget annuel :

4 millions €

Inauguration :

Jeudi 15 mai à 11h30
Salle des 4 saisons



Nouveaux espaces Alzheimer



RECOMMANDATIONS ET RAPPELS DIVERS

Obligations d'entretien et d'élagage

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparative.

Les plantations le long des voies publiques

Qu'il s'agisse d'une voie communale ou d'une route départementale, les arbres, arbustes ou arbrisseaux doivent être plantés de façon à pouvoir les entretenir et ne pas gêner la visibilité des lieux ou l'usage du domaine public. L'entretien est à la charge des propriétaires riverains dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Déchets verts

Les déchets verts ne doivent pas être déposés dans les conteneurs d'ordures ménagères. Ils sont en effet recyclables sous forme de compost et, à cet effet, il convient de les porter en déchetterie.

Vous pouvez également les broyer pour faire du paillage ou du compost dans votre jardin. Si vous ne disposez pas de broyeur, vous pouvez emprunter gratuitement celui de Grand Chambéry (adapté aux grosses quantités).

Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté Préfectoral DDT/SEEF N° 2017-1559 portant réglementation des feux et brûlage à l'air libre, en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de la Savoie.

Le non-respect des dispositions de cet arrêté expose le contrevenant à une amende de 4^{ème} classe, pouvant s'élever au maximum à 750 € aux termes de l'article 7 du décret n°2003-462 du 21 mai 2003.

Ces informations sont disponibles sur le site internet :

<http://www.savoie.gouv.fr>

Prêt de broyeur à végétaux

L'agglomération de Grand Chambéry prête des petits broyeurs de végétaux aux habitants du territoire sur réservation. Ces broyeurs sont électriques et peuvent être transportés dans le coffre d'une voiture. Pour ce printemps, le broyeur

sera disponible sur la commune les semaines 17 - 18 - 23 et 24. Vous pouvez le réserver en téléphonant au 06 79 11 30 82 et renseignements : **06 79 75 76 78** ou <https://www.grandchambery.fr/mon-quotidien/compost-et-broyeurs/pret-de-broyeurs>

Vous aimez votre chien ?

Par sécurité et par respect pour les autres, il est impératif que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique. Pour ceux qui l'ignoraient tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Afin de profiter au mieux de l'espace public, les déjections canines doivent être ramassées.

Rappel: Des sacs vous sont remis gratuitement en Mairie. 6 distributeurs de sacs de récupération des déjections canines sont installés au clos Gaillard près de l'espace canin, sur la place du collège, en face du centre de loisirs Les Mouettes, au parc Malatray, au Grand Clos et avenue d'Oncieu de la Bâtie.

D'autre part, au sud de l'espace ludique du Clos Gaillard, la réalisation de l'espace canin clos par des clôtures bois et portillons d'entrée donne la possibilité aux chiens de courir librement sous la responsabilité de leurs maîtres.



Nuisances sonores chut!

Pour les particuliers:

Je limite mes activités sonores (tonte, tronçonnage etc.) aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Le reste du temps, ménageons des moments de silence ! C'est d'ailleurs obligatoire...

Pour les entreprises:

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'extérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Moustique tigre



Une réunion publique, animée par L'Entente interdépartementale Rhône-Alpes EID pour la démoustication, se tiendra le **mercredi 4 juin à la salle des mariages.**

Bornes de recharge électrique

Le territoire communal est équipé de 3 bornes de recharge pour les véhicules électriques : Parking du Collège - Parking du Clos Besson - Parking de la Monférine.



L'HIVER EN IMAGES

Janvier - Vœux du maire à la population



Janvier - Assemblée générale du GAB



Janvier - Repas des Aînés



Janvier - Vœux aux entreprises, commerçants et professions libérales



Janvier - Vœux aux associations



Mars - Fête du Timbre



Mars - Réunion publique Centre Bourg



Mars - Conférence Barby au fil du temps



Mars - Cérémonie du 19 mars



Mars - Carnaval





INFOS DIVERSES COMMUNALES

Retour sur le RECENSEMENT 2025

Le recensement de la population de Barby s'est achevé le 15 février dernier.

Nous pouvons remercier l'ensemble des habitants qui se sont mobilisés pour répondre aux sollicitations de nos 7 agents recenseurs. Grâce à vous tous, nous avons pu collecter les 1 818 logements que compte la commune. Les résultats pourront être consultés dans le courant du mois de septembre sur le site <https://www.insee.fr/fr/accueil>. Nous pouvons d'ores et déjà envisager une population de 3 791 habitants en comptant le 13^{ème} BCA, 1 686 résidences principales, soit une moyenne de 2 habitants par logement.

Les élus, seront à nouveau présents sur le terrain, pour des rencontres avec les habitants

Entreprises au printemps 2023 et réitérées à l'automne 2024, les réunions publiques de quartier dites « Mairie mobile » seront à nouveau organisées en ce printemps 2025. 4 points de rencontres ciblés où les habitants sont chaleureusement conviés. Ce sera l'occasion pour les élus de rencontrer et de s'entretenir à nouveau avec les citoyens et d'échanger sur les problématiques inhérentes aux quartiers visités. Les rendez-vous sont fixés et vous pouvez les retrouver dans l'agenda.

Bien vivre au Clos Gaillard

Depuis 2024, l'association « Bien vivre au Clos Gaillard » a pour mission de faire le lien entre l'OPAC, la mairie et les habitants du quartier. Une permanence est tenue, à la salle des 4 saisons place Khellas, pour prendre vos doléances et échanger idées et projets. Contact: bienvivreauclosgaillard@gmail.com

Conférence « L'Abeille et l'Apiculture » et remise des prix du « Fleurissement »

À l'issue la remise des prix du « Fleurissement communal » succédera la conférence ayant pour thème « L'Abeille et l'Apiculture » qui sera animée par « le Rucher des Allobroges », le **mardi 15 avril à 18h en salle des mariages**.

Des travaux à l'école maternelle avec les jeunes des chantiers éducatifs

Durant les dernières vacances de février, 4 jeunes filles accompagnées de 2 éducatrices du service de la « Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence » ont effectué des travaux à l'école maternelle. Il s'agissait à la demande des enseignantes de peindre certaines surfaces des classes avec une peinture permettant la pose d'aimants et de faciliter ainsi l'affichage. Ces chantiers ont lieu régulièrement chaque année. C'est une volonté de l'équipe municipale de mettre en place ces actions éducatives pour accompagner les jeunes dans leur parcours.

Bibliothèque

- **Lundi 28 avril de 14h à 16h**: Atelier numérique pour les 8-12 ans. « Une activité ludique et immersive, pour éveiller la curiosité et la créativité des petits explorateurs de la nature! » Sur inscription par mail: bjbeunessebarby@gmail.com

- **Vendredi 20 juin de 16h à 19h et samedi 21 juin de 9h30 à 12h**: Dans le cadre de l'Opération Premières Pages, plusieurs stands d'animation se tiendront dans le centre de Barby.

Concours Photos

Vernissage de l'exposition le **vendredi 25 avril 2025** à 18h30 à la Mairie, où les photos seront exposées jusqu'au 22 juin 2025. La remise des prix aura lieu le **mardi 1^{er} juillet 2025 à 19h**. Renseignements: www.barby73.fr

Le SICSAL propose :

• Un service de Baby-Sitting

Ce service mis en œuvre par le SICSAL - Relais petite enfance a pour but de faciliter la mise en relation entre les jeunes Baby Sitter du territoire (16/25 ans) et les parents du territoire. Cela répond à une demande des jeunes qui recherchent un petit job et qui souhaitent ainsi se faire une expérience professionnelle en particulier en matière de garde d'enfants.

• Pour les vacances de printemps

Le centre de loisirs proposera pour les vacances d'avril un large choix d'activités créatives et sportives. Les inscriptions débuteront sur le portail famille le 07/04 à 8h pour les enfants du SICSAL. 04 79 71 31 55 / albarby@sicsal.fr

Trophées de la commune

Lors de la cérémonie des « Vœux aux Associations », la municipalité a remis les « Trophées de la Commune » à **une douzaine de lauréats qui ont brillé et mis en valeur leurs clubs ou leurs associations respectifs**. Ont donc été récompensés : Juliette Duval, Lilou Cabanes, Camille Mercier et Diane Fournier Levardon pour le Tennis-Club - Anne et Michel Juvigny pour les Archers de la Roche - Cyprien Mousours pour le judo - Sylvie Bérard pour l'Entente Barby St Alban Basket - Franck Luys pour le Val de Laysse Hand-Ball - Isabelle Clavel pour le café associatif « Au bonheur d'une Pause » - Alain Drevet pour « Questions pour un champion » - René David pour les Anciens Combattants



Mutuelle Communale ENTRENOUS

Les rencontres vont se poursuivre au printemps 2025 lors des permanences, **avec ou sans rendez-vous à la Maison des Associations de 9h à 12h**: **Les mercredis 16 avril - 21 mai - 18 juin 2025** • Par téléphone: 09 69 39 73 38



INFOS DIVERSES COMMUNALES

Les aînés des « Chavonnes fleuries » ont rencontré le Conseil Municipal Jeunes

Les enfants du Conseil Municipal jeunes ont accueilli les aînés des « Chavonnes fleuries ». Ce fut un moment convivial où, après que les enfants aient récité une adorable poésie, il s'en est suivi une discussion intéressante entre jeunes et anciens. Des tables de jeux se sont ensuite formées et la rencontre s'est terminée avec un goûter apprécié de tous.



Emplois saisonniers

Chaque année, la commune emploie pendant la période estivale des jeunes âgés de 18 ans révolus, au service des espaces verts. Les périodes sont définies pour l'été 2025 : **du lundi 9 juin au vendredi 27 juin - du lundi 30 juin au vendredi 18 juillet - du lundi 21 juillet au vendredi 8 août et du lundi 11 août au vendredi 29 août.**

Les jeunes intéressés peuvent faire acte de candidature en déposant en mairie un CV et une lettre de motivation **avant le 23 mai 2025**. Ils exerceront pour les services techniques, à raison de 35 heures hebdomadaires, les fonctions d'entretien des espaces verts et particulièrement : tonte, taille, arrosage...

Cellule EMPLOI

Vous êtes en recherche d'un poste ou d'un nouveau métier. **Contactez-nous en prenant rendez-vous avec l'un des élus au 04 79 33 08 51 ou mairie@barby73.fr.** N'oubliez pas votre CV pour l'entretien.

La Poste

Le Relais Postal, qui était organisé par le Café associatif « Au Bonheur d'une Pause » depuis mai 2019, va évoluer à partir du 1^{er} mai 2025. **Le point postal sera désormais tenu par l'enseigne Vival.** Ce changement est dû à l'entreprise « La Poste » qui a modifié la convention de financement la liant au Café Associatif depuis l'origine. Nous tenons à remercier toute l'équipe du café « Au Bonheur d'une Pause » pour leur engagement, pendant toutes ces années, au service de la population dans une mission de service public. Vival assurera le dépôt et le retrait de colis, la vente de timbres et la remise des recommandés. Nous savons que les commerçants du Vival sont appréciés et que le service sera de qualité. **L'amplitude d'ouverture se fera aux mêmes horaires que le commerce, 7 jours sur 7, de 8h à 21h.**

« 1 Toit 2 Générations » mais c'est quoi exactement ?

Le Conseil Citoyen et la Mairie vous invitent à un moment de réflexion et d'échanges autour d'une thématique importante : Le lien et la solidarité entre les générations, utopie ou réalité ?

Face aux enjeux actuels d'isolement et de précarité des jeunes et des plus âgés et face à une sensation de distance entre les générations, des solutions d'entraide voient le jour et existent. 1 Toit 2 Générations en fait partie. Comment rompre cette distance et faciliter les liens entre générations ? Comment arranger cela ? N'y aurait-il pas une part de clichés, de préjugés, d'a priori bien ancrés en nous ? C'est le Conseil Citoyen qui, intéressé par les questions d'inter-générations, a proposé à la mairie d'inviter la « Régie Coup de Pouce » association locale d'habitant·es labellisée Régie de quartier. L'association partagera son expérience sur les liens entre générations dans l'habitat, accompagnée d'Alexandre Lomba, responsable de l'activité 1 Toit 2 Générations et de personnes témoignant de ce type d'habitat partagé.

Rendez-vous mardi 3 juin 2025 à 18h30 à la salle des Mariages de Barby. C'est gratuit, alors venez nombreux pour discuter, échanger et poser vos questions.

Journée des sentiers

La journée d'entretien des sentiers est programmée le **samedi 17 mai**. Ouverte à tous, pour améliorer l'attractivité de nos sentiers, l'objectif sera de rouvrir le cheminement qui part du Clos Adrien en direction du chemin des amoureux. Rendez-vous à 8h sur la place de l'église.

La maison France Services installée à Barberaz

Rendre les services publics accessibles à tous, voici la mission de la maison France Services de Barberaz. Santé, retraite, impôts, logement, emploi... Les conseillers des maisons France services accompagnent les usagers dans leurs démarches du quotidien. Grâce à ce guichet unique, les usagers peuvent désormais obtenir des réponses rapides et personnalisées à leurs questions administratives, tout en étant accompagnés dans l'utilisation des outils numériques. **Informations : 3 allée des Comtes de Savoie 73000 Barberaz / 04 57 36 04 18 amejaravoire@gmail.com**

Déchetterie Mobile

La prochaine « Déchetterie Mobile » sera positionnée le **samedi 21 juin de 9h à 15h à la résidence « Les Épinettes »**. Une zone de réemploi est également disponible, permettant de donner une seconde vie à vos objets en bon état.





Agenda

Avril

Dimanche 13: Trail du Mont St Michel organisé par Montagne Sport Nature 73 - Salle des fêtes

Mardi 15: 18h - Remise des prix du « Fleurissement »
Conférence: « L'Abeille et l'Apiculture » avec « le Rucher des Allobroges » - Salle des mariages

Jeudi 17: Ciné senior - RDV à 16h devant La Monférine

Vendredi 18: 16h - Vente de gâteaux avec le Trésor des Écoles - Devant les écoles

Vendredi 25: 18h30 - Vernissage de l'exposition du Concours photos 2025 - Salle des mariages

Vendredi 25 et samedi 26: 20h - Théâtre par les productions « Xalibu » - « Le Premier » - Salle des fêtes

Lundi 28: 14h à 16h - Atelier du conseiller numérique « Microfolie » - Bibliothèque

Mai

Samedi 3: 17h - Concert « Les chœurs de Chambéry » et « l'Ensemble Vocal de Coise » - Église de Barby

Jeudi 8: 10h30 - Cérémonie de l'armistice - Monument aux morts

Samedi 10: 9h30 à 11h30 - Troc de plants organisé par Ensemble par Nature - Place de la mairie

Dimanche 11: à partir de 7h30 - Braderie de la Route des Cœurs Bleus - Pelouse de la salle des fêtes

Mardi 13: 18h - Réunion de quartier - Barby centre - Halle centre commercial

Jeudi 15: 11h30 - Inauguration La Monférine - Salle des 4 saisons / 18h - Réunion de quartier - La Bâtie - Entrée du Grand Clos

Samedi 17: 8h - Journée des sentiers - RDV place de l'église

Lundi 19: 18h30 - Conseil municipal - Salle du conseil

Mardi 20: 18h - Réunion de quartier - Barby sud - Les Rochettes

Mercredi 21: 18h - Réunion de quartier - Clos Gaillard - Salle des 4 saisons

Vendredi 23: Fin d'après-midi - Fête du poulailler avec Ensemble par Nature - Poulailler partagé

Samedi 24: Tournoi de poker caritatif

Endopok - Salle des fêtes

Vendredi 30: 19h - Fête des voisins du clos Besson - Halle centre commercial

Juin

Mardi 3: 18h30 - Réunion publique « Habitat partagé, pourquoi pas vous » - Salle des mariages

Mercredi 4: 18h - Réunion publique pour la démoustication - Salle des mariages

Week-end des 7, 8 et 9: Compétition de speedcubing organisée par le BARBYCUBE - Salle des fêtes

Samedi 14: 14h à 23h - Barby en fête - Les Failles - Pelouse salle des fêtes

Vendredi 20: 11h - Cérémonie commémorative à la mémoire des fusillés du Valromey - Monument aux morts route de Challes les Eaux / 16h à 19h - Opération « Premières Pages » et stands d'animation - Place de la mairie

Samedi 21: 9h30 à 12h - Poursuite de l'Opération « Premières Pages » - Place de la mairie / 9h à 15h - Déchetterie mobile - Les Épinettes / 17h - Fête de la musique avec le Café Associatif

Vendredi 27: 16h - Fête des écoles - École élémentaire

Samedi 28: à partir de 19h - Festi'Malatray - Parc Malatray

Juillet

Mardi 1^{er}: 18h - Réunion des présidents et responsables associations - Salle des mariages / 19h - Remise des prix du Concours Photos

Jeudi 3: 21h30 - Ciné plein air - Pelouse salle des fêtes

Lundi 7: 18h30 - Conseil municipal - Salle du conseil

Fermeture de la mairie au public les vendredis 2 mai et 30 mai. Elle sera ouverte le vendredi 9 mai

Mairie de Barby, 6 place de la Mairie 73230 BARBY

Tél. 0479330851 / Courriel: mairie@barby73.fr / Site internet: www.barby73.fr

NOUVEAUX HORAIRES d'ouverture de la MAIRIE : Lundi - Mardi - Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30 uniquement par contact téléphonique

Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h